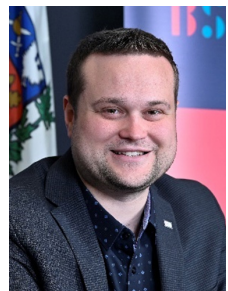


# L'INFORMATEUR

## Journal municipal de Baie-Saint-Paul

### Mot du Maire

### *Je participe!*



J'annonçais en avril dernier la participation de Baie-Saint-Paul dans le projet Démarche transformationnelle d'intégration des Objectifs de développement durable dans les localités (DTI-ODD) piloté par l'Université Laval et impliquant trois autres municipalités en plus de la nôtre, soit La Malbaie, Québec et Wendake. L'objectif principal de ce projet est de développer un modèle de développement durable transférable à d'autres municipalités.

À Baie-Saint-Paul, nous avons décidé de travailler ensemble à l'élaboration de notre quatrième plan de développement durable en nous alignant sur les objectifs de développement durable (ODD) recommandés par l'ONU pour transformer le monde d'ici 2030.

Au cours de la dernière année, nous avons préparé le bilan de notre dernier plan d'action DD et réalisé un nouveau diagnostic de développement durable pour dégager de nouveaux enjeux. Nous voulons maintenant travailler ensemble notre quatrième plan DD qui nous mènera en 2030.

Nous tiendrons donc 3 ateliers de cocréation au Carrefour culturel Paul-Médéric; les détails sont présentés plus loin, dans cet Informateur. Je vous invite à vous inscrire maintenant à cet exercice de démocratie participative!

Nous voulons un plan qui nous ressemble et qui répondra à notre réalité locale puisque ce plan guidera les actions de la Ville pour les six prochaines années.

Michaël Pilote

### ARÉNA LUC-ET-MARIE-CLAUDE

Les travaux de réfection sont presque terminés et je dois dire que je suis très fier des résultats! Notre campagne « Je donne pour l'aréna » se poursuit! Nous arrivons près du but, mais il reste encore quelques espaces publicitaires à saisir.



**Vous êtes un citoyen?** N'hésitez pas à écrire à [arenadon@baiesaintpaul.com](mailto:arenadon@baiesaintpaul.com) pour réserver votre banc à votre nom, à vie!

**Vous êtes une entreprise?** Communiquez avec [philippedufour@baiesaintpaul.com](mailto:philippedufour@baiesaintpaul.com) ou par téléphone au 418 435-2205, poste 6244 pour acheter votre section. En plus de participer à un projet collectif ayant des retombées dans notre milieu, c'est une excellente façon de vous offrir une belle visibilité.

Restez à l'affut pour les activités d'inauguration officielle prévues pour l'automne 2023. Nous vous dévoilerons le programme des célébrations dans les prochains mois.

### Mission Arcachon

Par ailleurs, vous pouvez consulter le rapport complet de notre mission à Arcachon sur notre site web. L'objectif de notre mission était de visiter Arcachon comme ville modèle favorisant la mobilité durable et de la lutte contre les changements climatiques, à rencontrer les dirigeants pour prendre connaissance sur le terrain des aménagements physiques mis en place pour réduire les problèmes de circulation automobile dans le centre-ville, favoriser la sécurité des piétons, réduire la pollution et lutter contre l'engorgement du centre-ville.

La Mission de Baie-Saint-Paul à Arcachon s'avère très concluante. Les différentes actions réalisées à Arcachon sont inspirantes pour nous. Nous en sommes à analyser certaines actions, à planifier et à mettre en œuvre ici, à Baie-Saint-Paul, en tenant compte de la capacité de payer de nos contribuables. Les actions réalisées à Arcachon viennent nous conforter dans notre approche de la mobilité durable; elles nous confirment que nous sommes sur la bonne voie, même s'il reste beaucoup à faire!

Pour l'année 2023, notamment sur la circulation au centre-ville, nous allons poursuivre notre campagne « On passe au vert maintenant! ». Pour ce qui est de la planification de l'électrification de notre flotte de véhicules et de l'implantation de bornes électriques au centre-ville et sur nos bâtiments : nous débutons l'an I du déploiement de nos bornes de recharge électrique sur nos bâtiments. Nous travaillons sur un plan d'implantation de bornes de recharges dans la ville et sur un projet-pilote avec Hydro-Québec consistant à l'implantation de quatre bornes de recharge rapide près de la bibliothèque René-Richard.

Le budget de la mission s'est avéré moins élevé que prévu soit 22 600 \$ plutôt que 28 300 \$. En effet, cette mission a été financée grâce à une subvention de 20 000 \$ du gouvernement du Québec (le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du programme projet Coopération climatique municipale); la somme résiduelle de 2 600 \$ est à la charge de la Ville.



Par ailleurs, nous recevrons, à Baie-Saint-Paul, une délégation de la mairie d'Arcachon en septembre 2023. Baie-Saint-Paul a le statut de municipalité amie des aînés depuis 2010; nous voulons présenter notre comité de suivi et les actions réalisées dans le cadre de ce programme, surtout dans les aménagements extérieurs.

M. Michaël Pilote, maire de Baie-Saint-Paul, M. Yves Foulon, maire d'Arcachon, Mme Annie Bouchard, conseillère district 4, M. Bernard Lummeaux, maire adjoint délégué aux Affaires culturelles et aux jumelages, Monsieur Jean-François Ménard, conseiller district 3



Monsieur Yves Foulon, maire d'Arcachon et Monsieur le Maire de Baie-Saint-Paul, Michaël Pilote

### NOUVEAUTÉS EN URBANISME ET PATRIMOINE

#### Les unités d'habitation accessoires

Qu'est-ce que c'est? Il s'agit d'une unité d'habitation accessoire et secondaire à l'habitation principale, qui peut prendre plusieurs formes :

- Un agrandissement du bâtiment principal;
- La transformation d'un bâtiment accessoire existant;
- L'ajout d'un logement à un bâtiment accessoire existant;
- L'ajout d'une seconde unité d'habitation sur un même terrain.

Dans tous les cas, la superficie de cette unité additionnelle doit être inférieure à celle de l'habitation principale.

#### Pourquoi implanter des unités d'habitation accessoires à Baie-Saint-Paul?

La Ville fait face à une crise du logement sans précédent et cette forme d'habitation comporte plusieurs avantages pouvant répondre aux besoins. C'est une alternative aux offres résidentielles traditionnelles qui :

- Favorise l'accès à des logements plus abordables;
- Est adaptée à certaines clientèles : personne seule, couple, voire le maintien à domicile d'ânés;
- Devient une source de revenus non négligeable pour les propriétaires;
- Propose un nouveau modèle de cohabitation pouvant aussi être intergénérationnel.

Pour l'aménagement urbain de la ville, la formule répond à plusieurs critères :

- Une densification modérée, voire douce pouvant s'intégrer aux quartiers déjà établis;
- Une piste de solution favorisant la construction dans le périmètre urbain;
- Une utilisation optimale des infrastructures municipales déjà en place.

#### Les 4 modèles acceptés à Baie-Saint-Paul

##### 1. Appartement accessoire

Appartement locatif situé à l'intérieur de l'habitation principale. Il est aménagé au sous-sol, au rez-de-chaussée ou à l'étage supérieur, ou occupe plus d'un étage pour autant que la superficie de plancher soit inférieure à celle de l'habitation principale.



Il peut aussi s'agir d'un agrandissement du bâtiment principal, prévu explicitement à cet effet. L'unité accessoire peut posséder une entrée indépendante ou utiliser le même accès que l'unité principale.

##### 2. Appartement intégré à un bâtiment accessoire

Unité d'habitation intégrée à un bâtiment secondaire, tel qu'un garage, un hangar, un bâtiment agricole. L'appartement doit être aménagé de façon distincte à la partie conservée en usage secondaire et doit avoir un accès indépendant.



##### 3. Maison jardin

Appartement locatif formé d'un bâtiment isolé implanté au sol et séparé de la résidence principale. Il peut aussi s'agir de bâtiment secondaire isolé, transformé en appartement locatif, où aucun autre usage secondaire ne subsiste.



##### 4. Habitation intercalaire

Unité résidentielle construite sur un terrain vacant résiduel situé dans le périmètre urbain et situé dans un quartier déjà établi, dont les normes sont assouplies pour s'adapter aux particularités du terrain généralement atypique.



Photos sources : <https://www.homedit.com/narrow-lot-houses>  
<https://xpertsources.com/fr/blogue/uha-unites-habitation-accessoires?category=21>;  
<https://project1studio.ca/news>

Le règlement sur les Unités d'habitation conditionnelles sera adopté le 11 avril 2023. Consultez notre site web pour plus d'information et faire une demande de permis dès la mi-avril.

### Nouveau : Demande de permis de construction, de certificat d'autorisation ou de déclaration de travaux en ligne

Dans un souci constant de toujours mieux servir nos citoyens, qu'ils résident sur le territoire ou non, nous sommes heureux d'annoncer que dès la mi-avril un tout nouveau service de demande de permis sera mis en ligne.

Le module de permis en ligne de PG Solutions est un guichet qui permettra de faire des demandes de permis de construction, de certificat d'autorisation ou des déclarations de travaux et d'en acquitter les frais dans le confort de son foyer. Cet outil permettra également au service d'urbanisme de transmettre au requérant son permis, certificat ou sa déclaration de travaux approuvée par courriel.

Ce module de demande de permis en ligne offre notamment les avantages suivants :

- Disponibilité 24 h/7 jours;
- Signature et paiement en ligne;
- Tous les documents accompagnant une demande peuvent être transmis en format numérique;
- Aucun déplacement n'est requis, tous les permis et certificats sont transmis au requérant par voie électronique;
- Suivi ponctuel de l'état de la demande par courriel;
- Facile d'utilisation;
- Service éprouvé dans de nombreuses villes et municipalités du Québec.





# Loisirs

## PRINTEMPS -ÉTÉ

**Inscription en ligne**  
[www.baiesaintpaul.com/  
loisirs-et-culture/inscription](http://www.baiesaintpaul.com/loisirs-et-culture/inscription)

Du lundi 27 mars, 21 h  
au jeudi 30 mars, 21 h

**Inscription au comptoir**

Hôtel de Ville de Baie-Saint-Paul  
15, rue Forget, Baie-Saint-Paul G3Z 3G1

Mercredi, 29 mars de 13 h à 17 h  
Jeudi 30 mars de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h à 17 h

### CARREFOUR CULTUREL PAUL-MÉDÉRIC

#### EXPOSITIONS

Du 24 mars au 28 mai

- Centre d'archives régional de Charlevoix, En 1948, à Baie-Saint-Paul
- Philippe-Emmanuel David et Angèle Courville, Si aujourd'hui pour demain
- Bourdeau artiste peintre, Inspiration - Défi des 5 sommets

Vernissage le 25 mars à 14 h, venez rencontrer les artistes

Du 2 juin au 23 juillet

- Anne-Marie Bourbeau, Madeleine St-Jean et Willa Wilson, 40 ans plus tard... convergence
- Laurent Emond, Personnage
- CLIC, Coup de cœur

Vernissage le 3 juin à 14 h, venez rencontrer les artistes

STUDIO TRAD, les textiles charlevoisiens  
EXPOSITION PERMANENTE

ESPACE BAIE-SAINT-PAUL Expo-Expérience  
EXPOSITION PERMANENTE

#### Découverte astronomique

22 mai à 19 h sur la fabuleuse histoire de la Terre et de la vie.

#### Jam Trad

Activités prévues ce printemps, horaire à déterminer. Pour plus d'information consultez le site internet de la Ville de Baie-Saint-Paul.

### BIBLIOTHÈQUE RENÉ-RICHARD

SALLE PIERRE-PERRAULT

#### EXPOSITIONS

Du 24 mars au 7 mai

Jean-François Desgagnés, 15 ans de photographie de presse au Québec

Du 12 mai au 3 juillet

Paul André Fortin, Nature brute

#### ACTIVITÉS

##### L'heure du conte

Sous le thème de Pâques le 24 mars à 18 h 30

##### Découvertes astronomiques

8 mars à 19 h sur les astéroïdes Troyens

### PAVILLON DU SAINT-LAURENT

Retour des activités en juin

[https://www.baiesaintpaul.com/  
loisirs-et-culture/pavillon](https://www.baiesaintpaul.com/loisirs-et-culture/pavillon)  
[pavillon@baiesaintpaul.com](mailto:pavillon@baiesaintpaul.com)

#### ART PUBLIC

Pour connaître les emplacements et les parcours offerts pour l'art public, consultez-le :  
[www.baiesaintpaul.com/culture](http://www.baiesaintpaul.com/culture)

### ARÉNA LUC-ET-MARIE-CLAUDE

24-25-26 mars Tournoi de hockey M9 - Association du hockey mineur de Charlevoix-Ouest

30-31 mars, 1er et 2 avril Compétition Invitation Benoît Lavoie - Club de patinage artistique de Baie-Saint-Paul

14 au 16 avril Tournoi olympique <https://bit.ly/tournoiOlympiqueBSP>

25 avril Tournoi Baseball poche FADOQ Les belles montagnes

12 mai - Collecte de sang - Héma-Québec

#### ACTIVITÉ DE MÉDIATION

14 mai à 13 h 30

À l'occasion de l'exposition de photos sonores Si aujourd'hui pour demain à Baie-Saint-Paul, profitez de la présence des artistes porteurs du projet pour connaître les dessous de leurs créations, vivre un moment privilégié de rencontres et d'échanges, et peut-être même participer à une co-création en direct! Si, aujourd'hui pour demain, on reconnectait?

## Rendez-vous de la santé



## Dimanche 21 mai 2023

### Soyez du départ avec nous !

47<sup>e</sup> édition



Course 500 m • 1 km • 5 km • 10 km  
Marche 5 km (non chronométrée) • 10 km (chronométrée)

Infos et inscriptions  
[courirbaiesaintpaul.com](http://courirbaiesaintpaul.com)



### Ordre du Mérite de Baie-Saint-Paul

L'appel des candidatures 2023 est ouvert! Vous connaissez une personne qui se démarque par ses actions et qui fait rayonner Baie-Saint-Paul? Vous avez jusqu'au 15 avril 2023 pour déposer sa candidature! L'Ordre du Mérite de Baie-Saint-Paul, la plus haute distinction honorifique décernée par la Ville, se veut un hommage soulignant une contribution exceptionnelle au rayonnement de Baie-Saint-Paul.

#### Soumettre une candidature

<https://www.baiesaintpaul.com/ville/conseil-de-ville/ordre-du-merite-de-baie-saint-paul>



Le coffret et la médaille de l'Ordre du mérite de Baie-Saint-Paul offerts au récipiendaire



Les récipiendaires de 2022 : Madame Anne-Marie Dufour, Monsieur Clément Turgeon, Madame Claudine Fortin, Monsieur André-Marie Simard, Monsieur Jean-Denis Paquet et Monsieur Jean Fortin, accompagnés de Monsieur le Maire, Michaël Pilote

## SÉCURITÉ INCENDIE

### SYSTÈME D'ALARME RELIÉ

Plus de 43 % des appels constituent des alarmes en fonction venant d'un système d'alarme incendie avec liaison au service incendie. Sur ce nombre, près de 93 % d'entre eux sont non fondés, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune preuve qu'un incendie a eu lieu.

#### Conseils pour éviter les alarmes non fondées :

- Assurez-vous **d'aviser votre centrale de télésurveillance** lors de travaux ou rénovations dans un bâtiment muni d'un système d'alarme incendie relié;
- Localisez les fils du système d'alarme, les détecteurs de fumée et de chaleur ainsi que de gicleurs afin de ne pas les endommager;
- Soyez vigilant lors de l'utilisation d'outils qui **génèrent de la fumée**, soulèvent de la poussière ou dégagent de la vapeur;
- Remplacez les détecteurs de fumée tous les 10 ans;
- Soyez vigilant, les déclencheurs manuels peuvent être activés accidentellement lors de travaux ou opérations de nettoyage;
- Entretenez annuellement vos systèmes d'alarme incendie selon les normes exigées.



### FEUX À CIEL OUVERT

La neige et les forts vents de l'hiver dernier ont cassé plusieurs arbres et branches sur nos terrains. Ce qui implique un ménage extérieur incluant la coupe de branches, d'arbres ou d'arbustes. Nous vous invitons à **opter pour le compostage ou l'écocentre pour vos résidus verts**. En plus d'être écologique, cette option vous permet de réduire au maximum les risques d'incendie, surtout au printemps lorsque la végétation est très sèche.

L'option de faire un feu est également possible, mais n'oubliez pas de respecter les mesures de sécurité et sachez que vous êtes responsable de votre feu et de votre fumée! Pour faire une demande d'autorisation de brûlage ou pour en savoir plus, communiquez avec votre service de sécurité incendie au 418-435-2857 ou par Internet : [www.baiesaintpaul.com/formulaires/feu-ciel-ouvert](http://www.baiesaintpaul.com/formulaires/feu-ciel-ouvert)





### NOMINATIONS

**Daniel Desmarteaux,**  
directeur du service des travaux publics et de l'ingénierie.



Détenteur d'un baccalauréat en génie civil, M. Desmarteaux est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Il a été, en 2003, chargé de projets à la Ville de Baie-Saint-Paul; il s'occupait alors de la gestion administrative et technique des projets de génie municipaux incluant la conception et la réalisation. Depuis 2004, il occupait les fonctions de directeur des travaux publics et de directeur général adjoint à la Ville de Clermont. Au terme d'un processus de sélection rigoureux, il s'est démarqué par son leadership, son aptitude à diriger et mobiliser, son

aisance sur le plan des relations interpersonnelles, son intérêt marqué pour le travail d'équipe, sa grande capacité à atteindre les résultats et son sens de l'organisation. Il s'agit d'atouts essentiels afin de diriger la direction des travaux publics et de l'ingénierie.

**M. Jean Daniel,**  
directeur adjoint de l'ingénierie et des projets majeurs



M. Daniel est détenteur d'un baccalauréat en génie civil et il est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Depuis 2007, il occupe des fonctions de cadre à la Ville de Baie-Saint-Paul. Ses expériences de gestion et ses connaissances en ingénierie acquises au fil des dernières années, jumelées à sa capacité à analyser, à organiser et à diriger des projets, son dévouement, son engagement et sa rigueur, sont des atouts pour l'organisation qui contribueront à la mise en œuvre de la nouvelle direction des travaux publics et de l'ingénierie.



**Monsieur Steve Bouchard,**  
contremaître aux travaux publics

À l'emploi de la Ville de Baie-Saint-Paul depuis 2003, il a occupé plusieurs fonctions, telles que celui de journalier à la voirie et de préposé au déneigement. Dernièrement, il occupait la fonction de chef d'équipe par intérim aux travaux publics. M. Bouchard s'est démarqué par son enthousiasme, son engagement, son leadership et son intérêt marqué pour le travail d'équipe.



**M. Guillaume Girard-Simard,**  
opérateur en eau

M. Girard-Simard était journalier aux travaux publics à la Ville de Baie-Saint-Paul. Puisqu'il désirait relever de nouveaux défis professionnels, il a occupé dernièrement la fonction d'aide-opérateur en eau. Cette expérience de travail lui a permis d'acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine du traitement des eaux et de confirmer son choix de carrière. Il poursuit donc ses démarches pour l'obtention de certificats tout en occupant officiellement le poste d'opérateur en eau. La Ville est fière de soutenir Guillaume dans son développement professionnel.



**M. Martin Simard,**  
chef d'équipe aux travaux publics

M. Simard occupe les fonctions de journalier aux travaux publics depuis plus de 15 ans. Il a également occupé la fonction de chef d'équipe à l'été 2022. Ses nombreuses années d'expérience, son leadership, son engagement et sa rigueur sauront être des atouts importants pour l'équipe des travaux publics. Le soutien qu'il offre à la relève de ce service est grandement apprécié par la Ville.

### OFFRE D'EMPLOI

## Journalier / Journalière Travaux publics

#### Exigences

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études professionnelles dans une discipline pertinente (considéré comme un atout);
- Posséder minimalement deux années d'expérience dans des activités similaires ainsi que dans l'opération de la machinerie usuelle propre à la fonction en différentes saisons;
- Posséder un permis de conduire de classe 3 avec mentions F (système de freinage pneumatique) et M (transmission manuelle);
- Faire preuve d'autonomie, de polyvalence et d'une facilité à travailler en équipe;
- Démontrer un souci du travail bien fait ainsi qu'un excellent service à la clientèle;
- Posséder une bonne condition physique (un examen est requis) et être capable d'effectuer des tâches demandant une certaine force physique de façon répétitive;
- Détenir la carte « Santé et Sécurité générale sur les chantiers de construction »;
- Avoir des connaissances de base en menuiserie (ex. : coffrage de trottoirs, dalles, bordures, etc), en plomberie (ex. : pose de canalisations souterraines) et en mécanique (ex. : entretien préventif).

#### Conditions de travail

- Il s'agit d'un poste combiné : travaux de déneigement à raison de 30h/semaine de novembre à avril et travaux de voirie à raison de 40h/semaine de mai à octobre;
- Le taux horaire est de 32.76 \$ de l'heure aux travaux de déneigement et varie entre 21.66 \$ et 28.88 \$ de l'heure aux travaux de voirie;
- Avantages sociaux selon la convention collective en vigueur;
- Pour la période de déneigement, être disponible jour, soir, nuit et les fins de semaine.

#### Comment postuler?

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation avec la mention « Journalier / Journalière - Travaux publics » à :  
Ville de Baie-Saint-Paul / Mme Joëlle Delarosbyl  
15, rue Forget, Baie-Saint-Paul, Québec, G3Z 3G1  
Courriel : joelledelarosbyl@baiesaintpaul.com

Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés. La Ville de Baie-Saint-Paul applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Sous l'autorité du directeur des travaux publics et de l'ingénierie, le journalier exécute différentes tâches inhérentes au maintien et à l'entretien des différentes infrastructures de la Ville telles que les réseaux routiers, d'aqueduc et d'égout pour la dispense de services municipaux efficaces et de qualité. En saison hivernale, afin d'effectuer l'entretien du réseau routier municipal, il conduit des véhicules munis d'accessoires divers notamment, un camion doté de chasse-neige, d'une aile de côté ou d'un épandeur d'abrasifs et d'une niveleuse.

Il utilise également et manutentionne régulièrement divers équipements, outils, accessoires et matériaux tout en opérant adéquatement d'autres machineries suivant les besoins du service. Aussi, le journalier effectue des travaux préventifs nécessaires au bon fonctionnement des véhicules.



LES POPOTES ROULANTES  
**un maillon vital en  
maintien à domicile**

## **POPOTE ROULANTE**

Saviez-vous que ce service est offert à Pro-Santé à Baie-Saint-Paul? C'est un service essentiel pour un maintien à domicile. N'hésitez pas à téléphoner au Centre Communautaire Pro-Santé afin de connaître les critères d'admissibilités et s'inscrire.

Offrez à votre tour un repas, ou deux, à un proche aîné âgé de 65 ans et plus. Par expérience, une belle porte d'entrée pour connaître ce service essentiel est de l'essayer!



## Camp de la vallée

**BSP** Ville de  
Baie-Saint-Paul



## T'as de l'énergie ?

T'aimes le plein air et tu veux profiter de ton été au soleil ?

T'as de la facilité avec les enfants ?

T'as toujours rêvé de te faire appeler Goglu, Pixel ou Carambole ?

**Bonne nouvelle**, nous  
savons ce que tu vas faire cet été!



**Viens triper**  
avec la gang  
de moniteurs  
du camp de  
la Vallée!



**Ça t'intéresse?**

Envoie ton CV d'ici le 31 mars 2023 à [joelledelarosbyl@baiesaintpaul.com](mailto:joelledelarosbyl@baiesaintpaul.com)

**BSP** Ville de  
Baie-Saint-Paul



En plus de t'amuser toute la journée, tu pourras profiter de toutes tes soirées et fins de semaine !



### Les rendez-vous durables

Présentés par Baie-Saint-Paul

On finit bien la semaine avec le Jour de la Terre, le 22 avril

Cuisine, Cinéma et confiance organise des activités qui se dérouleront au Pavillon Jacques St-Gelais-Tremblay du Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul

Coûts : gratuit, réservation obligatoire sur la page <https://www.facebook.com/CuisineetCinema/>

Info : par téléphone : 581.237.4000

#### 1. Projection du documentaire « Humus » de la réalisatrice Carole Poliquin

Résumé

Les sols partent en poussière. Selon la FAO, la totalité des terres arables de la planète pourraient avoir disparu d'ici 60 ans.

Avec l'humilité qu'exige désormais le degré de destruction planétaire, un couple de maraîchers travaillent à mettre en œuvre dans leurs jardins les grands principes de la nature, en quête d'une nouvelle alliance avec le vivant. Des savoirs anciens et nouveaux les guident sur ce chemin, des savoirs qui réaffirment la complexité d'un monde interdépendant, fruit de milliards d'années de coévolution.

Suivi d'un échange avec la réalisatrice Carole Poliquin et producteurs maraîchers de la région.



#### 2. Ateliers « Par où commencer »

##### 2.1 Évitions le gaspillage alimentaire.

Plus de 2,2 millions de tonnes d'aliments comestibles sont gaspillées au pays chaque année. Alors que les prix de notre épicerie augmentent à un rythme effarant, comment transformer nos restants en de surprenants délices accessibles à tous.

##### 2.2 La rénovation écoresponsable

- Adopter les 3 R : réduire, réutiliser, recycler.

- Utiliser les produits non polluants et récupérables.

Suivi d'une présentation des subventions offertes au niveau municipal, provincial, fédéral pour la rénovation et diminution énergivore dans nos résidences.

#### 3. Randonnée écoresponsable avec le groupe « Guêpe »

Nous vivons dans un lieu tout à fait magique pour tous les amateurs de plein air. Toutefois notre comportement en forêt est-il toujours sans conséquence. Apprenons quelques trucs pour ne pas laisser de traces qui affecteraient notre environnement.

### LE GRAND RENDEZ-VOUS

Une délégation de Baie-Saint-Paul a participé au Grand rendez-vous qui se tenait au Germain le 22 et 23 mars derniers. Cette rencontre de 2 jours, rassemblait près de deux cents personnes de la communauté scientifique et les acteurs-clés locaux et nationaux pour réfléchir ensemble sur les défis et besoins des communautés rurales du Québec.

L'INRS a confié à Michel Jean, journaliste et écrivain, auteur du livre Kukum, la conférence d'ouverture de même que le rôle d'animateur de l'événement. M. Jean a présenté le vision autochtone du territoire ouvrant la réflexion sur la ruralité et son avenir. Les Premières Nations accordent un grand respect pour la faune et la flore, aux cycles de vie ainsi que pour le lien puissant qui nous relie tous. Le mantra : ne rien prendre de plus que le nécessaire pour vivre. Dans la vision autochtone, l'homme appartient au territoire et non l'inverse. Ruralité, communauté, ce sont deux termes qui nous mènent au mot « ensemble ». Cet ensemble nous permet de bâtir, en tenant compte du passé, du présent et de l'avenir que nous voulons léguer.

Le lendemain, sous le thème de l'intelligence collective, les participantes et participants ont échangé en ateliers collaboratifs, ponctués d'allocutions de panellistes sur la recherche partenariale comme vecteur de mobilisation et de transfert de connaissances.

Rappelons qu'en avril 2022, la Ministre de l'Enseignement supérieur de l'époque, Mme Danielle McCann, accompagnée de M. Luc-Alain Giraldeau, directeur général de l'INRS, annonçait à l'Hôtel de Ville de Baie-Saint-Paul, l'attribution d'une somme maximale d'un million de dollars en 2022-2023 à l'Institut national de recherche scientifique (INRS) pour la mise sur pied d'un bureau de projet chargé de réaliser une étude d'opportunité concernant le développement de l'offre de formation, de la recherche et du transfert de connaissances sur le thème de la ruralité.



Crédit photo : INRS

De gauche à droite : Michel Jean, journaliste et écrivain, Monsieur Alexandre Cloutier, président de l'Université du Québec, Mme Luce-Ann Tremblay, directrice communication et développement durable de Baie-Saint-Paul, M. Luc-Alain Giraldeau, directeur général de l'INRS, Monsieur Michaël Pilote, Maire de Baie-Saint-Paul, Monsieur Gilles Gagnon, directeur général de Baie-Saint-Paul, Madame Karine Horvath, directrice générale de la MRC de Charlevoix.



# Ensemble vers un 4<sup>e</sup> plan de développement durable à Baie-Saint-Paul

## Je participe

aux ateliers de démocratie participative pour échanger et cocréer le plan de développement durable 2024-2030 qui guidera le futur de ma ville.

Ce plan sera aligné sur les 17 objectifs de l'ONU pour transformer le monde d'ici 2030.

L'ensemble des enjeux ci-dessous seront abordés dans le cadre de chacun des ateliers :

- Démographie et économie durable;
- Qualité de vie, équité et inclusion;
- Protection et mise en valeur de l'environnement;
- Action climatique.

Les ateliers auront lieu au Carrefour Culturel Paul-Médéric (4, rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul).

## Je choisis

une seule date selon ma disponibilité.

- Lundi 17 avril, de 19 h à 21 h 30
- Mardi 18 avril, de 13 h 30 à 16 h 30
- Mardi 18 avril, de 19 h à 21 h 30

## Je m'inscris

en ligne : [www.baiesaintpaul.com/ville/developpement-durable/developpement-durable-quatrieme-plan](http://www.baiesaintpaul.com/ville/developpement-durable/developpement-durable-quatrieme-plan)

au téléphone : 418 435-2205

en personne : au comptoir d'accueil de l'hôtel de Ville, 15 rue Forget, Baie-Saint-Paul

## Je consulte

les documents pour mieux comprendre les enjeux liés au climat, la biodiversité, l'eau mais aussi l'égalité, la prospérité économique ou l'agriculture, l'éducation... dans le but de me préparer aux ateliers :

[www.baiesaintpaul.com/ville/developpement-durable/developpement-durable-quatrieme-plan](http://www.baiesaintpaul.com/ville/developpement-durable/developpement-durable-quatrieme-plan)

Notez que nous pourrions prendre des photographies et des vidéos au cours des ateliers qui pourraient être utilisés sur notre site Web ou sur nos réseaux sociaux.